



ACCUEIL TE VAI-ETE - CARITAS POLYNÉSIE

Avenue Georges Clémenceau – B.P. 44574 – 98713 Papeete – Tahiti
Téléphone : (689) 40 45 44 43 - E-mail : tevaiete.accueil@gmail.com
Facebook : Accueil Te Vai-ete – Caritas Polynésie - N° TAHITI : 028902-094
Marara paiement - FR7614168000011400733130134 – Bic OFTPPFT1XXX

À Papeete, le 15 février 2025

TE VAI-ETE



BILAN DE L'ANNEE 2025

PREAMBULE

« Partage ton pain avec celui qui a faim, accueille chez toi les pauvres sans abri, couvre celui que tu verras sans vêtement, ne te dérobes pas à ton semblable. » (Isaïe 58,7)

« L'amour chrétien brise toutes les barrières, rapproche ceux qui sont éloignés, unit les étrangers, rend familiers les ennemis, franchit des abîmes humainement insurmontables, pénètre dans les replis les plus cachés de la société. De par sa nature, l'amour chrétien est prophétique, il accomplit même des miracles, il n'a pas de limites : il est pour l'impossible. L'amour est avant tout une façon de concevoir la vie, une façon de la vivre. Eh bien, une Église qui ne met pas de limites à l'amour, qui ne connaît pas d'ennemis à combattre, mais seulement des hommes et des femmes à aimer, est l'Église dont le monde a besoin aujourd'hui. » (Exhortation apostolique *Dilexit* te n°120)

« La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. » (Constitution française...)

L'ACCUEIL TE VAI-ETE ET SES MISSIONS

L'attention à ceux qui ont faim est inscrite dans les gènes de l'Église, et l'Église en Polynésie ne fait pas exception. Dès son origine ce fût un souci du diocèse... En témoigne ses propos posthumes au sujet de M^{gr} Tepano Jaussen :

« On disait, rapporte une revue, qu'en 40 ans de séjour à Tabiti, M^{gr} d'Axiéri n'avait pas su se faire un ennemi. Voici un trait qui tendrait à confirmer cette parole. Un négociant, digne de foi, et n'étant plus tenu au secret, a affirmé en plein Conseil Général, en dehors de la séance, que depuis de longues années M^{gr} Tepano lui faisait des commandes de vivres, biscuits, riz, conserves, etc., qu'il lui faisait

Prêtre responsable :

Père Christophe BARLIER-BRIGNOLI – Presbytère de la Cathédrale – B.P. 44273 – 98713 Papeete – Tahiti
Téléphone : (689) 40 50 30 00 - Courriel : metuakiritofe@gmail.com

adresser incognito aux gens pauvres de Tahiti et des archipels, sans qu'ils en puissent soupçonner l'origine. Le secret a été scrupuleusement gardé jusqu'à aujourd'hui. Mais si sa main gauche a toujours ignoré ce que donnait sa droite, on peut le publier maintenant. Et ces envois étaient faits indistinctement aux catholiques et aux protestants. Enfin, de mémoire d'homme depuis près d'un demi-siècle, personne n'a frappé en vain à la porte de M^{sr} Jaussen, sans avoir la consolation et le secours ». Aujourd'hui, l'Accueil Te Vai-ete continue cette mission évangélique de l'Église et au cœur de l'Église.

L'« Accueil Te Vai-ete » créé le 23 décembre 1994, a vu, au fil des années, ses missions se développer et se multiplier... tout cela organisé uniquement autour du bénévolat, sans jamais faire appel à une aide publique, hormis le local mis à disposition par la mairie de Papeete jusqu'en 2020, grâce à feu Madame Louise Carlson, maire de Papeete et depuis le 21 janvier 2021 le terrain loué au Pays pour 155 320 xpf par an.

Au départ, la mission de l'Accueil Te Vai-ete était d'offrir aux personnes en grande précarité une collation chaque matin du lundi au vendredi et la possibilité de se doucher et de laver son linge. Rapidement la collation est devenue un véritable repas. La mise en place en 1995 du Régime de Solidarité Territoriale (R.S.T.) a conduit tout naturellement l'Accueil Te Vai-ete à une nouvelle mission, l'accompagnement administratif. Tout d'abord, l'inscription au R.S.T. – devenu depuis R.S.P.f. -, puis les dossiers de Carte d'identité (C.N.I.), les dossiers retraite, Cotorep, emploi aidé., aide judiciaire et notariale...

En 2016, *Année de la Miséricorde*, l'Accueil Te Vai-ete s'est équipé d'un nouveau moyen d'action, le « Truck de la Miséricorde » impliquant de nouveaux objectifs et de nouvelles missions. D'une part les maraudes qui consistent à aller à la rencontre des personnes en grande précarité et à la rue qui ne fréquentent pas nos structures. Et d'autre part, une mission de soutien et d'accompagnement de la Santé publique, auprès des travailleurs du sexe et des jeunes noctambules pour le dépistage Syphilis-SIDA, malheureusement abandonnée en 2019 faute du soutien du Service de la Santé publique !

Depuis 2017, nous avons entrepris une étude systématique de la présence, ainsi que de la situation sanitaire, des personnes fréquentant l'Accueil Te Vai-ete et des personnes rencontrées lors des maraudes. Ainsi, depuis le mois de mars 2017, nous relevons chaque jour le nom des personnes qui reçoivent un repas et qui fréquentent l'Accueil Te Vai-ete. Ce qui nous permet de vous donner une photographie de la situation aujourd'hui.

STRUCTURES DE BASE

LES REPAS EN CHIFFRE

2025 en chiffre

31 610 repas distribués
836 personnes rencontrées
365 jours ouvrés
92 maraudes

En 2025, l'Accueil Te Vai-ete a offert un total de 31 610 repas : 20 611 à l'Accueil Te Vai-ete, 2 794 le mercredi soir et 8 205 lors des maraudes. Pour un total de 836 personnes.

Durant cette même période, nous avons acheté pour 2 148 489 xpf de nourriture¹. À cela s'ajoute les dons en nature des importateurs, commerces, douanes ainsi que de particuliers et les repas préparés par des sociétés pour les grandes fêtes.

- Pour les 836 personnes rencontrées la répartition par sexe est la suivante :
 - 238 femmes... dont 37 mineures... 7 devenues majeures au cours de l'année ;
 - 598 hommes... dont 28 mineurs... 6 devenus majeurs au cours de l'année ;

Ce qui nous fait un rapport de 28% de femmes pour 72% d'hommes... dont 2% de mineurs.

⚠ Attention aux chiffres !

Sur un total de 836 personnes ayant bénéficiées d'un repas de l'Accueil Te Vai-ete, 334 personnes seulement se sont présentées plus de 20 fois à l'Accueil Te Vai-ete ! Considérant qu'un certain nombre de ces personnes ont un domicile mais sont dans une situation d'extrême précarité ou occasionnellement à la rue (environ 80), il est donc légitime et fondé de situer le nombre d'« oiseaux de la rue », en zone urbaine entre 250 et 350 personnes, grand maximum !

¹ Ce chiffre correspond à l'alimentation réellement achetée sur les fonds de l'Accueil Te Vai-ete plus les barquettes, fourchettes...

ACCUEIL TE VAI-ETE

2025 en chiffres

2 188 489 xpf d'alimentation
1 566 386 xpf d'électricité
591 834 xpf de gaz
520 558 xpf d'eau

L'« Accueil Te Vai-ete » est ouvert tous les jours : du lundi au vendredi de 6h30 à 12h00, le samedi et jours fériés de 6h30 à 9h30 et le dimanche et fêtes religieuses de 9h15 à 10h30. Un repas complet y est offert complété par des encas pour la journée. Des douches et des toilettes sont à disposition, ainsi que quatre machines à laver et deux séchoirs.

Pour l'ensemble de l'année 2025, nous avons reçu 564 personnes différentes à l'Accueil et distribué 20 611 repas pour 365 jours ouvrés... soit une moyenne de 56 personnes par jour.

- Pour les 564 personnes rencontrées la répartition par sexe est la suivante :
 - 176 femmes... dont 24 mineures... 5 devenues majeures au cours de l'année ;
 - 388 hommes... dont 8 mineurs... 4 devenus majeurs au cours de l'année ;

Ce qui nous fait un rapport de 31% de femmes pour 69% d'hommes... dont 5,5% de mineurs.

⚠ Attention aux chiffres ! Sur les 564 personnes, 341 ont aussi été bénéficiaires des maraudes habituelles du mardi et du jeudi et 309 au repas de l'Ordre de Malte. D'autre part, sur ces 564 personnes seulement 25 sont venues plus de 182 fois, 39 plus de 100 fois, 57 plus de 50 fois, 152 plus de 10 fois et 291 moins de 10 fois... Ce qui nous donne au total 273 personnes venues plus de 10 fois.

TRUCK DE LA MISERICORDE

2025 en chiffre

169 156 xfp d'assurance
162 816 xfp d'essence
10 935 kilomètres

Les maraudes du « Truck de la Miséricorde » ont lieu tous les mardis et jeudis soirs. Elles vont du rond-point du Camp d'Arue jusqu'à Heiri à Faaa pour terminer par l'entrée de la ville (skate parc) s'il reste des plats à distribuer. L'objectif étant essentiellement de rencontrer les personnes à la rue qui ne fréquentent pas la structure fixe. Les repas distribués consistent en un plat chaud, et un sachet complémentaire (biscuits, chocolats, boissons...). Notons ici, que depuis 2019, dans un souci écologique, les plats sont en fibre de canne à sucre, les fourchettes en bois, le tout dans des sacs en papier.

En 2025 le Truck de la Miséricorde a effectué 92 maraudes pour un total de 8 205 repas, distribués hors centre-ville, soit une moyenne de 89 repas par maraude². Ce sont 589 personnes différentes qui ont été rencontrées soit une moyenne de 14 repas dans l'année par personne. Plus de la moitié des personnes rencontrées le sont à l'extérieur de la ville de Papeete, sur Pirae et Faaa.

- Pour les 589 personnes rencontrées la répartition par sexe est la suivante :
 - 146 femmes... dont 20 mineures... 3 devenues majeures au cours de l'année ;
 - 443 hommes... dont 25 mineurs... 5 devenus majeurs au cours de l'année ;

Ce qui nous fait un rapport de 25% de femmes pour 75% d'hommes... dont 7,5% de mineurs.

⚠ Ici aussi, attention aux chiffres ! Sur les 589 personnes seulement 39 sont venues plus de 50 fois, 53 plus de 30 fois, 164 plus de 10 fois et 364 moins de 10 fois... Ce qui nous donne au total 225 personnes venues plus de 10 fois.

ORDRE DE MALTE – TE VAI-ETE

2025 en chiffres

Don - 1 000 kgs de fruits
Don - 500 kgs de légumes
Don - 450 000 xpf de charcuterie
Ordre de Malte – 110 000 xpf

² C'est en moyenne 100 repas qui sont préparés par maraude.

La Délégation de l'Ordre de Malte avec l'« *Accueil Te Vai-ete* » prépare et offre un repas complet tous les mercredis soir. *Comptoir Cécile* et *Charcuterie du Pacifique* participent par des dons réguliers à la confection des repas. Douches et des toilettes sont à disposition.

Pour l'ensemble de l'année 2025, nous avons reçu 363 personnes différentes au repas du mercredi soir et distribué 2 794 repas pour 48 repas servi... soit une moyenne de 58 personnes par repas. N'est pas inclus le repas de Noël qui a rassemblé plus de 140 personnes.

- Pour les 363 personnes rencontrées la répartition par sexe est la suivante :
 - 107 femmes... dont 9 mineures... 1 devenue majeure au cours de l'année ;
 - 256 hommes... dont 9 mineurs... 2 devenus majeurs au cours de l'année ;

Ce qui nous fait un rapport de 29% de femmes pour 71% d'hommes... dont 5% de mineurs.

⚠ Attention aux chiffres ! D'autre part, sur ces 363 personnes seulement 24 sont venues plus de 25 fois, 62 plus de 10 fois, et 276 moins de 10 fois... Ce qui nous donne au total 87 personnes venues plus de 10 fois.

FONCTIONNEMENT ET SERVICES

ACCUEIL

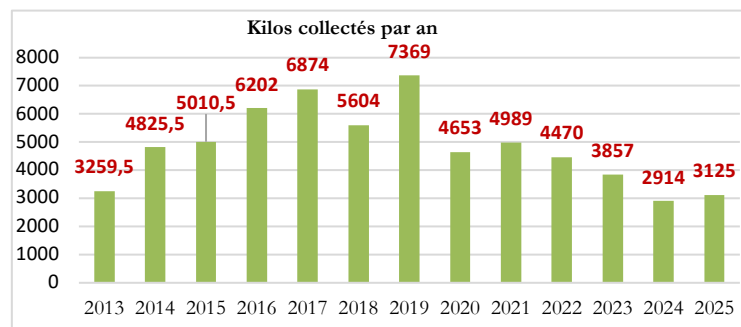
À l'*Accueil Te Vai-ete*, un accueil est assuré aux personnes en grande précarité et à la rue ou non, pour des sollicitations vestimentaires, alimentaires et administratives. Le bureau d'accueil, assuré par des bénévoles, est ouvert de 8h30 à 12h du lundi au vendredi.

BENEVOLES

L'*Accueil Te Vai-ete* ne fonctionne que sur le bénévolat. Le nombre de bénévoles réguliers est de 40 personnes auxquels s'ajoutent une 20^{aine} de bénévoles occasionnels.

Les bénévoles réguliers assurent 390 heures d'activités par semaine ce qui équivaut à 10 emplois à plein temps. En valorisation, sur la base du Smig, cela équivaut à 2 205 350 xpf par mois (Smig 173 182 xpf + cotisations CPS 47 353 xpf), soit 26 464 200 xpf par an... sachant qu'en réalité, si nous devons embaucher des salariés, pour un certain nombre ce ne serait pas au smig !

COLLECTE DES CANETTES



C'est le 1^{er} juillet 2013 que l'action « *Éco-solidaire* » pour les personnes à la rue a été lancée par l'*Accueil Te Vai-ete*. L'objectif était double :

- Sensibiliser la population à l'écologie, en les invitant à collecter les canettes en aluminium, 100% recyclables ;
- Rendre la solidarité à l'égard des personnes en très grande précarité concrète et quotidienne.

Le principe est simple... il suffit de collecter les canettes en aluminium chez soi, sur son lieu de travail, dans son environnement proche... de les déposer au presbytère de la cathédrale. Ces canettes ainsi collectées sont revendues à une société de recyclage, Soremat, qui les envoie vers la Nouvelle-Zélande, où elles seront recyclées. Ainsi un simple geste, nous rend à la fois « *écologique* » et « *solidaire* » au quotidien... sans grands efforts. Pour nous aider à mieux concrétiser et évaluer l'action « *éco-solidaire* », nous avons donné un objectif précis à l'usage des fonds collectés : les frais médicaux pour les « *oiseaux de la rue* ».

L'« acheteur »

Depuis 2013, ce sont deux entreprises qui ont assuré le rachat des canettes. La première ayant cessé son activité c'est aujourd'hui l'entreprise SOREMAT qui est notre partenaire. Ils viennent chercher les canettes à l'*Accueil Te Vai-ete* sur un simple courriel de notre part ; ils assurent la pesée au Port autonome et nous informent par courriel du poids total et du virement sur le compte *Te Vai-ete*.

Le prix n'a pas changé d'une entreprise à l'autre. Les canettes sont reprises à 50 xpf le kilo... Le prix semble dérisoire... mais c'est avec les petits ruisseaux que l'on fait les rivières, les fleuves et les océans...

Les « *collecteurs* »

Ils sont nombreux et variés.

- Particuliers... ils apportent leurs canettes soit le samedi et dimanche avant les messes dominicales ou alors à tout moment de la semaine, directement à l'*Accueil Te Vai-ete* ou au presbytère de la cathédrale ;
- Entreprises... Essentiellement des snacks et restaurants mais aussi des employés de l'administration, le GAM ou d'autres entreprises ;
- Écoles... Quelques écoles, collèges et lycées ont intégré cette opération dans leur projet éducatif... soit de façon ponctuelle dans l'année soit sur l'ensemble de l'année scolaire ;
- Îles... Des communes ou des particuliers, notamment des Marquises et des Tuamotu sont sensible à notre action et nous font parvenir par bateau le fruit de leur collecte. La société SOREMAT récupère directement les canettes à bord des bateaux ;

À ce jour, ce sont environ 62 735 kgs d'aluminium qui ont été collectés soit environ 4 826 000 canettes pour un total de 3 161 875 xpf. En moyenne, sur 13 ans, cette collecte a permis de couvrir 80% des frais médicaux. En baisse depuis la crise de la Covid.

Un bilan plus que positif qui montre que la solidarité peut être quotidienne et sans frais... Elle est à la portée de tous sans exception... et en plus elle contribue à la protection de notre environnement...

Le nouvel *Accueil Te Vai-ete* permet un suivi médical plus régulier... et nos « *oiseaux* » prennent davantage soin d'eux, ce qui n'est pas sans conséquence sur le budget « *santé* »... Alors ne baissons pas les bras... une mobilisation plus large de toutes les personnes de bonne volonté pourrai largement compenser l'augmentation des frais médicaux lié à une meilleure prise en charge... nous avons besoin de vous...

Restons Éco-solidaire !

LA RECONNAISSANCE OU L'EXISTENCE ADMINISTRATIVE !

Outre la dimension matérielle : manger, se laver, s'habiller, l'*Accueil Te Vai-ete* offre aussi un accompagnement administratif et médical.

L'accompagnement administratif comporte plusieurs éléments : adresse postale, acte de naissance, C.N.I., compte bancaire, aide-juridictionnelle, inscription sur les listes électorales...

La dimension médicale étant l'inscription à l'un des régimes de la C.P.S., est tout aussi essentielle pour la prise en charge aussi bien des médicaments, des consultations des spécialiste et des hospitalisations.

Ces éléments sont la condition *sine qua non* pour envisager l'insertion ou la réinsertion dans la société et la recherche d'emploi. Si l'un ou l'autre de ces éléments manque... c'est l'ensemble du processus qui est bloqué !

Grâce toujours à de nombreux bénévoles et des partenariats avec les institutions administratives, médicales, l'*Accueil Te Vai-ete* peut offrir son aide sur ces différents points aux personnes en grande précarité et à la rue.

ADRESSE POSTALE

Premier obstacle rencontré par les personnes en grande précarité et à la rue, c'est la réception de leur courrier. L'*Accueil Te Vai-ete* ayant une boîte postale... une démarche a été faite auprès de *Fare Rata* pour que cette boîte puisse recevoir le courrier de toute personne à la rue. Ceci fonctionne depuis plusieurs années sans problème... et sans frais supplémentaire grâce à la générosité et la compréhension de *Fare Rata*.

Bémol ! Nous ne pouvons que déplorer, que seul l'*Accueil Te Vai-ete* offre ce service aux personnes à la rue... au point que *Fare Rata* dépose systématiquement dans la boîte postale de l'Accueil les courriers adressés aux personnes à la rue ayant donné comme adresse une autre structure prenant charge des sans-abris ! Ce qui n'est pas sans poser problème, notamment pour les courriers en recommandé, dans la mesure où nous ne savons pas toujours qui est hébergé dans tel ou tel centre... [Petite anecdote : en 2023, lors de la fermeture de l'Accueil nous avons remis le courrier en instance à une autre association subventionnée pour quelle se charge de ce service... elle a redéposé la totalité du courrier transmis tel quel à la Poste !!! Incroyable mais vrai !!!]

ACTE DE NAISSANCE

Second obstacle rencontré par les personnes en grande précarité et à la rue, c'est l'obtention d'un acte de naissance. À la base de la difficulté, une situation kafkaïenne : il faut une C.N.I pour obtenir un acte de naissance... il faut un acte de naissance pour obtenir une C.N.I. Sans compter, qu'il y a peu, la délivrance des actes n'était pas gratuite ! Grâce à la médiation du Haut-Commissariat en 2016, les demandes d'actes de naissance se font par courriel auprès des communes, via un document officiel signé des intéressés et les actes leurs sont envoyés, à titre gracieux via la boîte postale de l'*Accueil Te Vai-ete*.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT

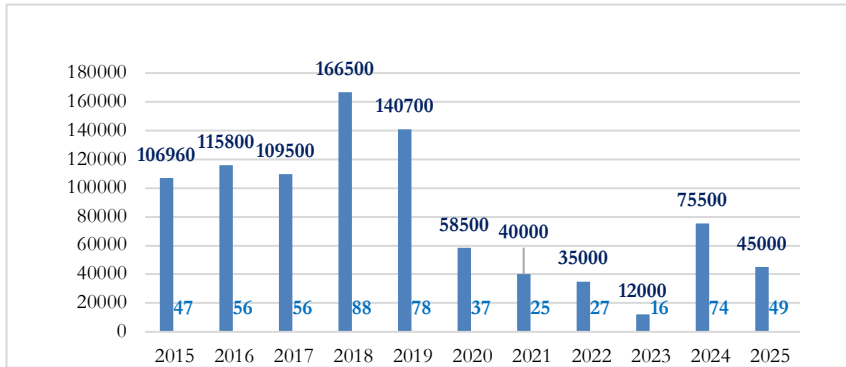
Troisième obstacle à toute démarche administrative : l'absence de C.N.I. Situation récurrente chez les personnes vivant à la rue, exposées aux aléas du quotidien de la rue : vol, intempérie...

Plusieurs difficultés auxquelles les personnes à la rue font face pour établir une nouvelle C.N.I. : acte de naissance, attestation de résidence, photos et timbre fiscal.

Depuis 2000, les services de l'État reconnaissent l'attestation de l'Accueil Te Vai-ete comme attestation de résidence.

En 2023, la mairie de Papeete a changé sa gestion des demandes de C.N.I.... un progrès notable notamment dans le temps nécessaire au dépôt du dossier : plus de rendez-vous nécessaires qui pouvaient aller jusqu'à près de 2 mois.

Depuis 2024, les demandes de renouvellement sont assurées par l'Accueil au travers du service en ligne *France titre* ce qui simplifie notablement la constitution des dossiers.



L'établissement d'une C.N.I. a aussi un coût : 900 xpf pour les photos et 1 500 xpf pour le timbre. Le Pays prend en charge occasionnellement ces frais, lors des maraudes du Pays (deux fois par an), malheureusement les C.N.I ne se perdent pas à date fixe !!! En 2025, l'Accueil Te Vai-ete a contribué et financé, en partie, l'établissement de 49 C.N.I. pour un montant de 45 450 xfp.

L'établissement de Passeport est aussi pris en charge par l'Accueil Te Vai-ete, de la même façon que pour les C.N.I. Une loi de Pays de 2011, permet aux personnes sans revenus une exonération partielle de timbre fiscal (1 500 xpf au lieu de 12 000 xpf) via une demande à la D.S.F.E. Bien que la loi régissant cette exonération date de 2011, il semble qu'elle n'était pas très usitée ou de façon exceptionnelle... nous avons dû batailler dur pour obtenir sa mise en œuvre... désormais, par l'intermédiaire du B.S.A. (Bureau des sans-abris) cela se fait rapidement.

Rêvons : Le timbre fiscal relevant d'une décision du Pays, peut-être qu'à l'avenir, les personnes en grande précarité pourraient être exonérées de ce timbre !!!

COMPTE BANCAIRES

Le quatrième obstacle est d'avoir un compte bancaire. Une nécessité aujourd'hui pour envisager une réinsertion dans la société : travail, formation...

Le 20 février 2018, une convention avec l'O.P.T. avait été signée et l'Accueil Te Vai-ete. C'est à l'initiative de l'O.P.T. qu'en juin 2017, une réflexion sur la mise en place d'un « *Compte solidarité* » avait été entreprise. La convention permet aux personnes en grande précarité d'avoir accès à un compte postal, exempt d'un dépôt initial et des frais mensuel de gestion ainsi que d'une carte « *Fenua* ».

Malheureusement, la transition CCP-Marara paiement a complexifié la constitution des dossiers d'ouverture. Si le principe du « *compte solidarité* » chez Marara paiement existe toujours, l'Accueil Te Vai-ete s'est désormais tourné vers la *Socredo* qui offre un service similaire, mais avec une démarche administrative plus simple et une meilleure réactivité.

Ce sont plus de 20 comptes qui ont pu être ouverts en 2025 pour nos oiseaux entrant en formation ou ayant décroché un emploi. Nous n'aidons à l'ouverture de compte que lorsqu'un contrat de formation ou d'emploi est signé... d'où la nécessité d'une grande réactivité de la part de l'organisme bancaire.

SERVICE JURIDIQUE

Depuis juin 2017, une juriste bénévole, Bénédicte, assure le suivi juridique, et au-delà, des personnes sans-abris. L'objectif est l'accompagnement des personnes en grande précarité et à la rue pour différentes démarches judiciaires, notamment dans la constitution des dossiers pour :

- Aide juridictionnelle ;
- Mise sous curatelle ou tutelle ;
- Divorce civil ;

Mais aussi d'autres démarches :

- Dossier O.P.H.
- Acte de notoriété.

Ce service permet, notamment, à chaque « oiseau de la rue » d'avoir accès aux droits de tout citoyen. Pour les dossiers d'Aide juridictionnel, une fois établis, un petit réseau d'avocats les prenne en charge avec cœur et attention, en coordination avec le service juridique de l'Accueil Te Vai-ete.

SERVICE PENITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION - SPIP

À la rue, la difficulté de se repérer dans le temps sur le moyen et long terme est difficile. Un rendez-vous pour le mois suivant s'oublie s'il n'est pas rappelé.

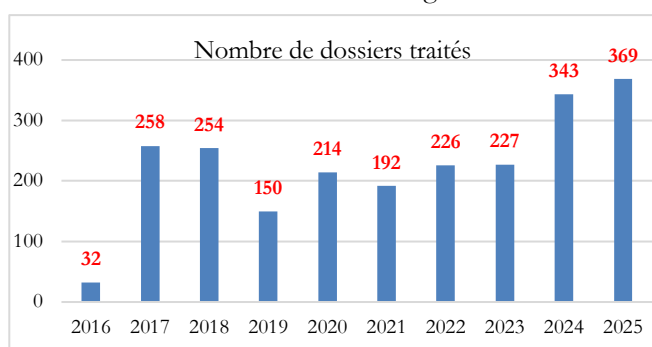
Un nombre important de nos « oiseaux de la rue » ont un suivi judiciaire : SPIP, pointage à la DTPN, TIG (Travaux d'intérêt généraux), stage citoyen et groupe de parole. Nous faisons office de boîte postale et de relais pour rappeler les rendez-vous...

Les différents services judiciaires, notamment le SPIP, nous contacte régulièrement pour rappeler ou fixer les rendez-vous avec les Oiseaux de la rue. Une collaboration qui garantit un suivi stable et une cohérence dans la recherche de réinsertion.

C.P.S.

Le dernier obstacle est la couverture sociale des personnes à la rue. Depuis 1995, date de la mise en place du R.S.T. (Régime de Solidarité Territoriale), devenu depuis le R.S.P.f. (Régime de Solidarité de la Polynésie française), la prise en charge est, disons-le, plus aisée. Rappelons qu'auparavant, tout citoyen en grande précarité, à la rue ou pas, devait obtenir un « certificat d'indigence » auprès de sa mairie. Au casse-tête administratif s'ajoutait l'humiliation !

Depuis la mise en place du Régime de Solidarité, toute personne peut prétendre à une couverture sociale et à une prise en charge de ses soins. Les débuts ne furent pas faciles, aussi bien avec l'administration qu'avec la municipalité. Les pierres d'achoppement furent essentiellement la pièce d'identité absente chez la plupart des personnes à la rue et le certificat de résidence ! Ce fut grâce à la détermination de feu M^r Jean-Claude RAU que nous réussîmes à



établir la couverture sociale de ces personnes avec la reconnaissance de l'attestation fournie par l'Accueil Te Vai-ete et une dérogation des Affaires sociales nous permettant de substituer à la C.N.I., un acte de naissance dans l'attente de l'établissement de cette dernière.

À partir de 2016, nous avons pu assurer de manière plus coordonnée et efficace, mais informelle, l'inscription des « Oiseaux de la rue » en évitant les ruptures de prise en charge. En 2020, suite à quelques quiproquos nous avons sollicité le Président du

Conseil d'Administration de la C.P.S. Une rencontre a eu lieu et un protocole a été mis en place, avec une personne référente au niveau de la C.P.S. Depuis 2023, nous traitons les dossiers de façon dématérialisé.

Chaque année, un contrôleur de la C.P.S. vient vérifier que les bénéficiaires des services de l'Accueil Te Vai-ete sont bien des personnes sans-abris, par un sondage de quelques dossiers.

Une réforme qui sera mise en œuvre en février 2026, nous facilitera encore davantage les démarches : le renouvellement automatique du RSPf pour l'ensemble des ressortissants RSPf n'ayant pas une patente.

! Nous constatons, notamment depuis la crise de la Covid un changement significatif : une paupérisation importante de la population. Autrefois, les nouveaux arrivants dans la rue étaient pour la plupart à jour de leur inscription au RSPf. Il nous fallait simplement veiller au renouvellement. Depuis 2022, beaucoup de nouveaux arrivants n'ont plus de droit ouvert depuis plusieurs mois, voir même année à leur arrivée dans la rue... Désormais la marginalisation et l'exclusion ont lieu en amont de l'arrivée à la rue !

INSERTION ET REINSERTION PAR L'EMPLOI

Il y a 32 ans, l'Accueil Te Vai-ete n'avait pas prévu dans sa mission première de s'occuper aussi de l'insertion ou la réinsertion par le travail. Son objectif initial étant : « Manger, se laver, avoir une tenue propre... ».

Mais de fils en aiguilles, la mission s'est élargie... englobant aussi une aide à l'insertion ou la réinsertion professionnelle d'abord indirecte puis, désormais, plus active... en partenariat.

UNE CELLULE EMPLOI

En 2023, Christophe, ancien directeur-adjoint du SEFI nous a proposé de mettre en place une « cellule emploi » pour accompagner les Oiseaux de la rue dans leur démarche : établissement d'un C.V., de lettre de motivation et aussi constitution de dossier de formation...

Depuis c'est une équipe de 5 personnes qui sont présentes le lundi matin pour accueillir et accompagner les Oiseaux de la rue en recherche d'emploi. Outre les aspects administratifs, se met en place des formations à l'oralité, aux entretiens d'embauche...

Une convention a été signée le 28 avril 2025 entre le SEFI et l'*Accueil Te Vai-ete* pour faciliter le partage d'information, l'inscription au SEFI et l'accès au compte web. C'est la cellule emploi qui est en charge de sa mise en œuvre.

DES ATELIERS POUR UNE REMISE AU TRAVAIL

Depuis 2018, plusieurs expériences d'ateliers avaient été mises en place : confiture, couture, alphabétisation... En 2025, deux ateliers hebdomadaires ont permis à plusieurs personnes à la rue, d'apprendre et de se perfectionner en couture et en crochet.

Les bénévoles enseignent et confectionnent avec ces personnes différentes choses qui sont vendues par les accueillis, notamment au *Restaurant l'Éphémère*. L'intégralité des revenus leur est reversée. Outre, d'offrir un petit revenu, cette activité permet, d'une façon indolore et régulière, à se préparer à une réinsertion professionnelle plus régulière et constante.

La majorité des personnes ayant participées à ces ateliers a intégré en cours d'année la formation cuisine-restauration... Signe qu'une démarche progressive de réapprentissage au travail est bénéfique.

REINSERTION PAR L'EMPLOI – PARTENARIAT AVEC LE S.E.F.I.

Depuis quelques années, en collaboration et sous l'impulsion du SEFI, d'autres perspectives s'ouvrent pour l'insertion ou la réinsertion professionnelle des personnes en grande précarité et à la rue.

L'un des partenaires privilégiés et incontournables est sans aucun doute le SEFI, notamment avec les stages de formation proposés. En 2025, le SEFI a mis en place plusieurs formations de remise à niveau (EPIP) spécialement destinées aux personnes en grande précarité et à la rue. Les inscriptions se sont faites en coordination avec les différentes structures, accueillants des « *Oiseaux de la rue* » (Te Toreia, Emauta, *Accueil Te Vai-ete*). Une expérience positive malgré quelques petits couacs... Avec quelques réajustements et notamment un suivi plus personnalisé des stagiaires... nous devrions obtenir pour les prochaines formations des résultats plus probants.

Dans ces dispositifs, le travail de l'*Accueil Te Vai-ete* est essentiellement de les accompagner dans les démarches administratives, la constitution des dossiers... et d'être-là sans cesse pour les encourager, les secouer un peu parfois...

Un véritable partenariat... Chacun faisant ce qui est de sa compétence... Il ne nous appartient pas de faire de la formation, des organismes sont là pour cela et le SEFI assure l'orientation des personnes vers ces organismes... Le rôle de l'*Accueil Te Vai-ete* est d'être un « pont » !

La convention passée entre le SEFI et l'*Accueil Te Vai-ete* ouvre de nouvelles perspectives d'orientation, d'accompagnement et de résultats.

DES FORMATIONS AU SEIN MEME DE L'ACCUEIL TE VAI-ETE

Dès l'ouverture de l'*Accueil Te Vai-ete* à Mamao, en juillet 2023, sous l'impulsion du *Campus des Métiers de la Restauration* et de sa directrice Hina, un projet de formation cuisine-restauration s'est mis en place. Un an pour caler et régler les problèmes administratifs et techniques. La première formation a commencé le 1^{er} juillet 2024.

En quoi consiste la formation ?

Former des « *Oiseaux de la rue* » à la cuisine et au service en salle, et dans la mesure de leur capacité les emmener à une certification nationale via le CFPA. Ce projet-pilote dont le CMQP est maître d'œuvre et l'*Accueil Te Vaiete* le maître d'ouvrage, est une première, tant à l'échelle locale qu'hexagonale, dans son montage notamment. Il a ainsi reçu une distinction officielle de la Communauté Européenne : *Die Europa*.

L'idée de cette formation progressive ascendante de 12 ou 10 mois repose sur la volonté de former des « *Oiseaux de la rue* » motivés pour s'insérer dans une filière à flux tendu et, qui plus est, qui recrute à tous les niveaux de qualification, la filière de la restauration. Son efficacité repose sur la collaboration privé/public et sur l'interministérialité qui a permis sa mise en place.

Afin de préparer au mieux les stagiaires, tous sans domicile fixe et sélectionnés par rapport à leurs motivations, 6 ou 4 mois de formation à la remobilisation, à l'acquisition de savoirs fondamentaux appliqués aux métiers de la restauration (mathématiques adaptés au grammage et français adapté au service de la clientèle) et à des stages de découverte de la cuisine et du service dans des restaurants partenaires, permettent d'asseoir des compétences et de l'appétence par rapport aux métiers de la restauration. Cette étape est assurée par l'organisme 'Api formation.

À l'issue, la deuxième phase de la formation consiste en l'ouverture du restaurant d'application d'insertion, l'« *Éphémère* », quatre jours par semaine et une journée de préparation à l'examen final. Cette seconde étape est assurée par deux professionnelles : Véro en cuisine et Bouchra en salle.

Un multi-partenariat

Cette formation est fondée sur un multi-partenariat privé et public.

- 1° Le pilier sur lequel se construit la formation est le *Campus des Métiers de la Restauration en Polynésie* qui construit la formation et coordonne les partenaires ;
- 2° Le ministère de l'Emploi via le SEFI qui assure les indemnités des personnes en formation (dispositif CAE puis Tiaturi amo) ;
- 3° L'association « *Les Disciples d'Escoffier* » partenaire pour l'accueil des stages et aussi pour l'embauche à la fin de la formation ;
- 4° Le ministère de la Solidarité par une subvention pour l'organisme de formation et les deux formatrices du restaurant ;
- 5° Les donateurs, les bienfaiteurs et les clients du restaurant l'*Éphémère* ;
- 6° L'*Accueil Te Vai-ete*.

Trois formations réalisées ou en cours de réalisation

À ce jour, trois formations en cuisine-restauration ont été mise en place. L'une d'elle ne relevant pas au sens strict des personnes à la rue mais de jeunes personnes ayant un handicap cognitif.

- 1° Une session de 12 hommes du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025
- 2° Une session de 8 jeunes ayant un handicap cognitif du 1^{er} septembre 2025 au 28 février 2026
- 3° Une session de 10 femmes du 1^{er} septembre 2025 au 30 juin 2026

Pour les formations 1 et 3, le choix de la non-mixité est le fruit de l'expérience. Lorsque les groupes de stagiaires sont mixtes, la difficulté ne vient pas du groupe en lui-même, mais des conjoint(e)s ... ce qui provoquent bagarres, abandons...

Les résultats de l'expérience sont globalement positifs : 6 sur 12 hommes ont obtenu leur certification en candidat libre au CFPA, deux sont en formation alternée (Lycée hôtelier-Newrest), deux en C.D.I (Villa Conti et Hotu catering).

SANTE

La santé pour les personnes en grande précarité et à la rue est un aspect des obstacles de l'insertion ou de la réinsertion dans la vie de la société. Vivre dans la rue, même sous le soleil, reste une épreuve très dure qui marque les corps et le psychisme de ceux qui y vivent. En 31 ans, l'*Accueil Te Vai-ete* a su constituer un réseau sanitaire pour permettre aux personnes à la rue de se maintenir en santé. La prise en charge de la santé des personnes en grande précarité et à la rue est un élément fondamental, dans la perspective de la réinsertion. Nous voulons aborder dans ce chapitre plusieurs éléments ayant trait à la santé.

STATUT C.P.S. DES ACCUEILLIS

2025 en chiffre
369 dossiers R.S.P.F.
2 dossiers retraite
9 dossiers Cotorep

En 2025, 69,2% sont inscrits au Régime de solidarité (RSPf), 16,8% sont reconnus comme Adultes Handicapés (AH) et 5,08% sont salariés.

En 2025, l'*Accueil Te Vai-ete* a constitué ou mis à jour 369 dossiers à la C.P.S. L'augmentation par rapport à 2024 est de 7,6%. Un certain nombre de dossier ont été fait deux fois : à l'admission puis pour le renouvellement au mois de naissance.

Désormais avec l'accès *E-tatou* pour les sans-abris, la constitution ou la mise à jour des dossiers RSPf est plus aisée et plus rapide. La nomination d'une référente CPS assure un suivi des dossiers régulier et efficace... Les habitués des repas et maraudes ne sont plus en rupture de couverture sociale.

En 2026, la réalité sera en principe simplifiée : les renouvellements au RSPF, sans patente, sans changement de statut familial, se feront automatiquement au mois de naissance.

PRISE EN CHARGE DES SOINS

2025 en chiffre

138 personnes en médecine générale
135 personnes en psychiatriques
25 consultations dentaires (*n'inclut pas les rdv multiples*)
8 consultations ophtalmologiques
20 consultations de spécialistes CHPf et privé

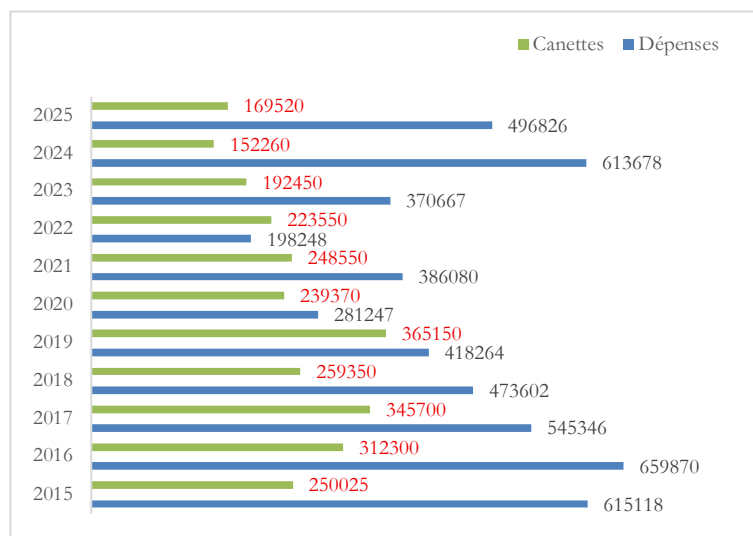
496 826 xpf de dépenses en pharmacie
3 125 kgs de canettes aluminium (*soit 169 520 xpf*)

La prise en charge des soins primaires peut, en principe, être assurée soit par les dispensaires, soit par les urgences du C.H.P.f de Pirae. Mais l'un comme l'autre sont très éloignés du centre-ville où se concentre l'essentiel de la population des personnes en grande précarité et à la rue.

Suite à la fermeture du dispensaire de *Vaininiore*, le D^r Jacques RAYNAL, ancien médecin du dispensaire et « *membre fondateur* » de l'*Accueil Te Vai-ete* s'était proposé pour prendre en charge gratuitement ces personnes à la rue à son cabinet de la Clinique Cardella. Rapidement, ses associés ont suivi le pas, et ce jusqu'en 2020.

Depuis 2020, le D^r Gérard MAZEAU, médecin retraité assure des vacations trois fois par semaine : lundi, mardi et jeudi.

Aux soins primaires s'ajoutent les soins dentaires. Il n'y a pas de dispensaire et les rendez-vous à l'hôpital se comptent, non pas en jours ou semaines mais en mois d'attente. Là encore, nous avons dû nous tourner vers le « *privé* » pour les personnes à la rue. Un cabinet dentaire, dont nous devons taire le nom, en raison de la déontologie hypocrite de la profession, qui assimilerait cette aide à de la « *publicité* » !!! Ce cabinet prend en charge les personnes à la rue et orientées par nous et offre le tiers payant³. En 2025, ce sont 25 patients qui ont été pris en charge par ce cabinet dentaire⁴.



canettes en aluminium.

D'autres médecins privés ont proposé leur service en ophtalmologie, ORL, dermatologie, cardiologie, ainsi qu'en chirurgie traumatologique et orthopédique. Ils sont très souvent sollicités, ces pathologies étant particulièrement fréquentes dans ce type de population.

En ophtalmologie, 8 patients ont été pris en charge dont deux pour une opération de la cataracte. Parallèlement un opticien prend à sa charge les lunettes.

Reste à la charge de l'*Accueil Te Vai-ete*, les médicaments et quelques prestations non prises en charges. En 2025, 34% du coût des médicaments a été couvert par la collecte des

UNE SITUATION PARTICULIERE : LES ADULTES HANDICAPES

En 2018, nous nous sommes attelés à mettre en place une petite équipe pour l'accompagnement des personnes handicapées. Il est à noter que les adultes handicapés que nous rencontrons sont pour l'essentiel des personnes qui ont des troubles cognitifs. Le plus difficile est d'assurer le suivi médical de cette population.

L'accompagnement est de deux ordres : administratif et médical.

D'un point de vue administratif et juridique, il s'agit essentiellement d'accompagner ces personnes pour l'établissement ou renouvellement de dossier de demande de longue maladie, de reconnaissance de statut travailleur handicapé ou d'allocation d'aide au handicap (AAH). L'important étant de coordonné CPS, médecin généraliste, psychiatre, spécialiste et la cellule Cotorep de la DSFE pour assurer que les dossiers aboutissent.

³ Le Tiers payant correspond au 30% non couvert par la C.P.S. et à la charge du patient.

⁴ Nous comptons ici le nombre de patients et non le nombre de consultations !

D'un point de vue médical, il s'agit de suivre ces personnes... notamment celles qui sont en rupture de traitement ou de suivi. À partir de 2019, un médecin psychiatre du CHPf assurait chaque mardi matin une permanence pour ces personnes, soit dans la rue soit à l'*Accueil Te Vai-ete* qui mettait gracieusement à disposition un lieu et les moyens médicaux nécessaires. Dès le départ, ce sont plus de 50 personnes qui ont bénéficié de ce service à la carte.

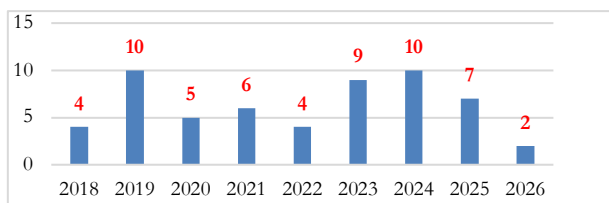
Considérant l'augmentation significative du nombre de personnes à la rue ayant des troubles cognitifs lourds, nous nous sommes rapprochés du Gouvernement (Santé et Solidarité) pour demander qu'un psychiatre « dédié » soit pris en charge par le Pays, dans le but que ce ne soit plus simplement l'*Accueil Te Vai-ete*, mais l'ensemble des structures associatives en charge des personnes en grandes précarités qui puissent l'accueillir. Après de longue tergiversation, en septembre 2024, ce fut fait... dans un premier temps pour une année (septembre 2025)... Malheureusement les conflits intra-gouvernementaux (Santé et Solidarité) ont empêché ce renouvellement... qui contrairement aux belles paroles de M^{me} la ministre de la Solidarité est toujours en standby. Aujourd'hui, plus aucun psychiatre ! Que des beaux discours et de belles promesses qui n'engagent que ceux qui les écoutent.

À la même période, un psychiatre bénévole s'était proposé pour des interventions hebdomadaires et complémentaires. Il a assuré ce bénévolat jusqu'à son dramatique accident de la route qui lui a coûté la vie.

Nous avons repris notre bâton de pèlerin pour trouver une solution pérenne... loin des intrigues politiques, avec des personnes ayant réellement le souci des *Oiseaux de la rue* en souffrance !

Reste désormais à mettre en place une coordination avec les associations de tutelle, ainsi qu'avec les autres tuteurs. En 2023, deux bénévoles de l'*Accueil Te Vai-ete* avait été accrédités « tuteur » pour prendre en charge les dossiers des nouvelles tutelles établies pour des sans-abris. La perspective étant de les suivre jusqu'à ce qu'une situation stable soit trouvée et qu'un tuteur « ordinaire » prenne la suite. Ce sont ainsi 6 personnes en situation de trouble cognitifs qui ont pu être placées en foyer d'accueil... et qui le sont aujourd'hui encore. Là encore, le tragique décès de Taote Stéphane, l'un des tuteurs bénévoles a stoppé net le dispositif, notamment avec la nomination d'un nouveau juge des tutelles pointilleux au sujet de l'administratif et peu sensible à la dimension humaine des personnes accompagnées !

LES MORTS DE LA RUE



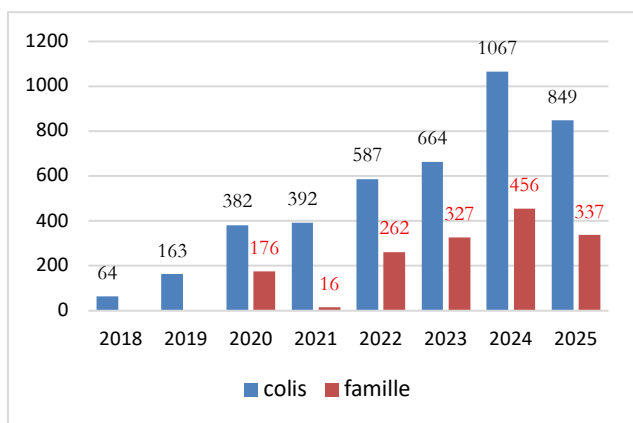
Chaque année, des personnes à la rue décèdent, soit dans la rue, soit à l'hôpital. En 2025, ce sont 6 personnes qui sont décédées, plus un enfant du Pays décédé en France. La moyenne d'âge est de 56 ans. Le plus jeune avait 32 ans et le plus âgé 68 ans.

Cette année, hormis celui décédé en France, nous avons pu contacter les familles qui ont pris en charge les funérailles.

Pour la personne décédée en France en février, nous n'avons appris son décès qu'en novembre par l'association « *Les morts de la rue* ». La famille n'a pu être mise au courant qu'en février 2026.

HORS ACCUEIL DES « OISEAUX DE LA RUE »

COLIS ALIMENTAIRES



En juillet 2018, les étudiants ESC du Lycée La Mennais ont mis en place une « *armoire solidaire* ». Le principe étant que des personnes déposent de la nourriture et d'autres se servent. Principe que nous n'avons pas pu pérenniser sous cette forme (hygiène, abus...).

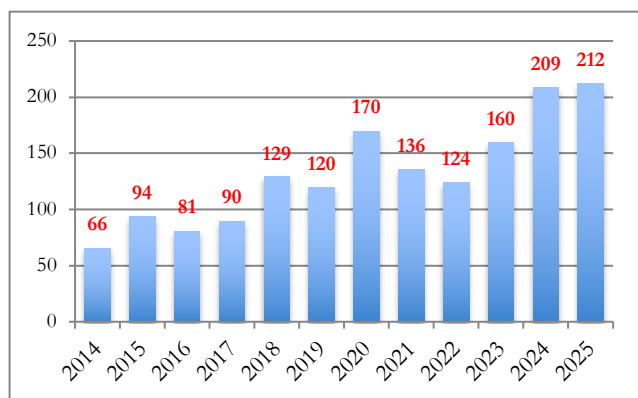
Mais de cette expérience est né le « *Caddie de la Miséricorde* ». Il s'agit d'un chariot placé à l'entrée de la Cathédrale à chaque messe dominicale. Les fidèles sont invités à apporter quelques denrées alimentaires ou d'hygiène. Une opération initialement prévue pour le Temps de l'Avent 2018 et qui est devenue pérenne.

Cette opération est destinée non pas aux sans-abris mais aux familles toujours plus nombreuses, qui bien qu'ayant un toit, sont en grande précarité. Nous avons établi une

coordination et collaboration avec le Service social des mairies de Mahina à Papara pour répondre au mieux et le plus équitablement possible aux besoins.

Le principe est simple : toute famille en difficulté peut prétendre à une aide alimentaire. Si elle vient directement à l'Accueil Te Vai-ete, elle est réorientée vers le Service social de sa commune pour un entretien et une évaluation des besoins. Le Service social envoie alors un courriel avec les éléments nécessaires et un « panier solidaire » est préparé pour le lendemain. Même processus pour les familles qui se présentent directement au Service social de la commune. C'est un colis d'urgence qui permet de faire la jonction avec les colis de la DSFE ou de la Croix Rouge. En 2025, ce sont 337 familles qui ont bénéficié de 849 colis alimentaires. Par rapport à 2024, les demandes ont baissé de 10,5% en colis et 24% en famille.

CROIX BLEUE



La croix bleue, née dans l'Église protestante, est désormais bien ancrée dans l'Église catholique en Polynésie. À l'abstinence d'alcool nous avons rajouté la drogue, l'Ice, le tabac et autres. Les personnes qui se présentent, définissent eux-mêmes la durée de leur engagement. Ce sont 212 personnes qui se sont engagés en 2025 pour des périodes allant que quelques semaines à plusieurs années.

Depuis 2024, nous notons une augmentation significative des personnes faisant cette démarche. Mais le changement le plus important est que l'Ice est désormais la première raison de la signature : 141 contre 101 pour l'alcool.

QUELQUES ANALYSES CHIFFREES

Ne pouvant effectuer une analyse exhaustive de l'ensemble des données que nous avons, nous nous proposons de vous présenter en quelques chiffres et tableaux la situation des 334 personnes qui ont pris au moins 20 repas en 2025 à l'Accueil Te Vai-ete.

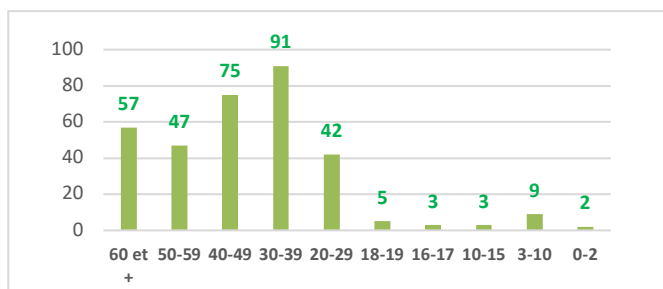
PROFIL DES PERSONNES EN GRANDE PRECARITE QUE NOUS AVONS RENCONTREES

Répartition par sexe des accueillis

- Pour les 334 personnes rencontrées la répartition par sexe est la suivante :
 - 91 femmes... dont 9 mineures... dont 1 devenue majeure au cours de l'année ;
 - 243 hommes... dont 10 mineurs... 1 devenus majeur au cours de l'année ;

Ce qui nous fait un rapport de 27% de femmes pour 83% d'hommes... dont 5,5% de mineurs.

Moyenne d'âge des accueillis

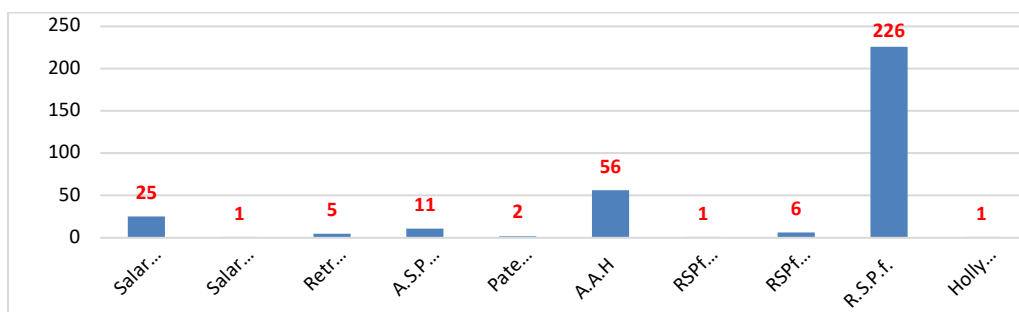


Notons ici que 213 accueillis ont entre 30 et 50 ans ce qui représente 63% de l'ensemble.

L'idée généralement admise que les sans-abris sont essentiellement des jeunes voir des jeunes mineurs, est par conséquent très subjective... peut-être parce que ces derniers sont ceux qui se font le plus remarquer... et aussi qu'une partie des jeunes à problème dans les rues ne sont pas des « Oiseaux de la rue » mais de quartiers appelé pudiquement « défavorisés ».

Une étude plus systématique et précise devrait être faite... pour avoir une photographie exacte de la population des rues !

Statut administratif et social des accueillis



- Pour les 334 personnes rencontrées le statut C.P.S. varie :
 - Retraités : 20 sont couverts par le régime de retraite (5,98%) :
 - 8 retraités salariés – 8 hommes ;
 - 11 retraités pour inaptitude (ASPA) - 5 femmes et 6 hommes ;
 - 1 bénéficiaire du statut de retraite par le conjoint ;
 - 2 dossiers de retraite en cours de constitution ;
 - 1 dossier de retraite à constituer ;
 - Salariés : 17 personnes relèvent du régime salarié (5,08%) :
 - 9 hommes salariés ;
 - 1 femmes salariées ;
 - 3 conjoints de salariés ;
 - 3 enfants de salariés ;
 - 1 salariés marins pêcheur ;
 - Patentés : 1 et un enfant ;
 - Régime de solidarité : 231 (69,2%) ;
 - Adultes handicapés : 62 (18,56%)... 72 (21,55%) ;
 - 56 adultes handicapés ayant une allocation entre 42 000 xpf et 89 803 xpf ;
 - 18 femmes et 38 hommes ;
 - 6 travailleurs handicapés dont 2 en stage d'insertion ;
 - Plus d'une dizaine de personnes pourraient prétendre au statut de travailleur handicapé ou plus ;
 - Mineurs : 19 (5,68%) ;
 - 2 sont devenus majeur dans le courant de l'année – 1 femme et 1 homme ;
 - 3 ont entre 15 et 17 ans – 3 filles ;

Notons que 95 personnes ayant un revenu (salarié, patenté, retraité, AAH, SITH...) fréquentent régulièrement l'Accueil Te Vai-ete et dorment à la rue... soit 28,44% de l'ensemble des accueillis !

PRECONISATIONS

Même si ce bilan des activités de l'Accueil Te Vai-ete est incomplet, il permet d'avoir une photographie de la situation des personnes à la rue dans la zone urbaine de Tahiti en 2025.

À partir de là nous pouvons définir quelques objectifs aussi bien pour l'Accueil Te Vai-ete que pour les pouvoirs publics. Il est nécessaire à notre avis de nous concentrer sur ce qui est fondamental. Voici quelques suggestions :

- La construction d'un véritable « Accueil de nuit » qui ne soit pas soumis à l'absurdité de règles tel que « avoir dormi au moins une nuit dans la rue » ! ;
- La mise en place systématique dans les services administratifs du Pays et de l'État de personnes référentes pour suivre cette population en grande précarité et à la rue, avec des pouvoirs de décisions et pas seulement de conseil ;
- La construction du « Foyer de jeunes travailleurs » pour éviter que des personnes qui ont des emplois à faible rémunération ne dorment à la rue ;

- La mise en place de « *studios thérapeutiques* » pour les adultes handicapés afin qu'ils puissent vivre dans des conditions respectant la dignité humaine et pour un certain nombre, envisagé une réinsertion par le travail ;
- La mise en place d'une cellule « *psychiatrie* » dédiée aux personnes à la rue à laquelle les structures d'accueil pourront mettre à disposition un lieu et leur soutien logistique et humain ;

BILAN FINANCIER

Voici en quelques lignes le bilan financier de l'*Accueil Te Vai-ete*. L'Accueil n'étant pas une association, mais un élément pastoral de l'Archidiocèse, il relève par conséquent, directement du C.A.MI.CA. Sa comptabilité, autonome, est déposée et contrôlée par le commissaire au compte du C.A.MI.CA. comme pour toute paroisse, en principe.

Le journal de comptabilité est en ligne sur la page www.cathedraledepapeete.com et les factures peuvent être consultées sur simple demande à l'*Accueil Te Vai-ete*.

Après plus de 30 ans de vie, il nous a semblé opportun de solliciter un organisme indépendant pour faire un audit de l'ensemble de la structure, de son fonctionnement et de ses projets. L'audit nous permettra de voir « *demain* » et les orientations à prendre pour répondre au mieux à la mission confiée par l'Église. Dès sa finalisation, il sera rendu public et mis à disposition de chacun !

BIENFAITEURS

Non seulement l'*Accueil Te Vai-ete* ne fonctionne qu'avec des bénévoles, mais il ne vit que grâce à la générosité de ses bienfaiteurs. Par choix, nous ne bénéficions d'aucune subvention, et ce depuis son ouverture le 23 décembre 1994. Cette option choisie et assumée est parfois cause de stress, mais jamais nous n'avons été dans l'incapacité de répondre à notre mission... et ce, grâce à votre soutien et votre générosité.

Les dons sont de trois sortes :

- Dons en numéraires : 6 574 051 xpf
- Valorisation du bénévolat : 26 464 200 xpf
- *Dons en nature*..... 10 000 000 xpf – valeur estimés très approximativement
- Total..... 43 038 251 xpf

Si les dons en numéraires sont faciles à établir, et la valorisation du bénévolat facile à évaluer (l'équivalent de 10 salariés), il est plus difficile d'évaluer la somme que représente les dons en nature.

L'origine des dons en nature est multiple :

- Chariot de la Miséricorde de la Cathédrale ;
- Dons des particuliers en fruits, légumes et autres ;
- Les entreprises avec qui nous avons un partenariat ;
 - « *Ma poule* » qui nous livre 2 500 œufs chaque semaine ;
 - La « *Ferme Coppentrath* » qui nous donne plusieurs fois par mois des fruits et légumes ;
 - La boulangerie « *Hautbois* » qui nous donne du pain 3 fois par semaine ;
 - Le restaurant « *Red* » qui nous livre 120 plats chaque mois ;
 - « *Frero della Pizxa* » qui nous livre 15 pizzas chaque mois ;
 - « *Vinivini* » qui nous offre régulièrement plusieurs 100aines de kilo de filet de thon ;
 - « *Comptoir Cécile* » qui nous livre régulièrement fruits et légumes ;
 - Brapac, Eico... qui nous offre occasionnellement leurs invendus ;
 - Les Carrefour, Champion, Easy Market, Foodeez... avec qui nous avons une convention pour les invendus en lien avec la Loi de Pays... chaque semaine nous faisons la tournée de ces magasins ;
- La douane... en lien avec les importateurs pour les produits interdits à l'importation en raison de la production locale ;

Inventorier et évaluer précisément l'ensemble de ces dons nécessiterait un emploi à plein temps. Il est par conséquent très difficile d'estimer la valeur numéraire de ces dons... plusieurs millions sans aucun doute...

PARTENARIAT

Il est évident que l'ensemble des dons en nature que l'*Accueil Te Vai-ete* reçoit va bien au-delà de ses besoins. Depuis 2018, nous accompagnons une vingtaine de foyers d'accueil et d'associations en charge de personnes en difficultés (enfants, femmes, hommes familles) qui chaque semaine viennent récupérer les œufs et d'autres aliments collectés par nous en fonction de leurs besoins. **Une solidarité au cœur de la solidarité...**

COMPTES 2025

REPORT 2024				
1	Placement Archevêché	-	3 Espèces	404 700
2	CCP Papeete	5 908 108		Total : 6 312 808

COMPTES EXTRA				
Recettes		Dépenses		
46 711	Construction Te Vai-ete api	-	46 712 Construction Te Vai-ete api	-
46 721	Équipement Te Vai-ete api	-	46 722 Équipement Te Vai-ete api	-
46 731	Archidiocèse - avance Te Vai-ete api	90 000 000	46 732 Remboursement - Archidiocèse	-
		90 000 000		-

COMPTES EN TRANSIT				
Recettes		Dépenses		
4 501	Confiturières	10 541	4 502 Confiturières	- 10 541
4 511	Ateliers	-	4 512 Ateliers	-
4 521	Atelier couture	321 750	4 522 Atelier couture	- 321 750
4 531	Atelier crochet	131 200	4 532 Atelier crochet	- 111 200
4 541	Éphémère - don social	829 430	4 542 Éphémère - don social	- 202 000
4 551	Éphémère - pourboire	84 580	4 552 Éphémère - pourboire	- 84 580
4 561	Éphémère - Rima Here	1 000 000	4 562 Éphémère - Rima Here	- 1 038 686
		2 377 501		- 1 768 757

COMPTES PAROISSIAUX					
COMPTES DE CHARGES		Montant	COMPTES DE PRODUITS		Montant
6 024	Alimentation	- 2 188 449	7 015	Dons des fidèles	5 836 240
6 026	Linge et produit d'entretien	- 6 000	711	Récupération des canettes	169 520
6 031	Petit matériel de bureau	- 192 178	76	Produits financiers	-
60 611	Electricité	- 1 656 046	77	Produits exceptionnels	2 550
60 612	Gaz	- 591 834	78	Ventes diverses	37 241
60 613	Eau	- 520 558			
60 633	Outillage	-			
60 635	Achat matériel divers	- 783 144	712	Pièces aluminium	-
6 152	Entretien des bâtiments	- 4 172 949	713	Chariot solidaire	528 500
6 153	Entretien divers	- 462 749			
6 154	Truck de la Miséricorde	- 318 858			
6 161	Assurances bâtiments	- 286 264			
6 162	Assurance voiture	- 210 319			
6 163	Assurances responsabilité civile	-			
625	Transport et déplacements	-			
6 261	P.T.T. (poste - timbres)	- 2 700			
6 262	Téléphone - internet	- 450 853			
6 280	Dons aux accueillis	- 45 450	7 280	Remboursement - dons accueillis	2 400
6 281	Restaurant Éphémère alimentation	- 1 241 698	7 281	Restaurant Éphémère 1	2 488 290
6 282	Formation cuisine-resto	- 1 645 043	7 282	Restaurant Éphémère 2	1 731 672
6 283	Restaurant Éphémère équipement	- 479 635			
6 284	Colis alimentaires	-			
6 285	Dons divers	-			
6 286	Santé - Pharmacie	- 496 826	752	Location des salles	-
6 287	Vétérinaire	-			
6 288	Autres prestations extérieures div	- 211 432			
627	Frais financiers	- 34 253			
63	Impôts et taxes	-			
67	Charges exceptionnelles	-			
688	Amortissements/Matériel	-			
	Total des charges	-15 997 238		Total des produits	10 796 413

Bénéfices/Pertes : - **5 200 825**

RÉSULTATS DE 2025				
1	Placement Archevêché	-	3 Espèces	-
2	CCP Papeete	1 733 302		Total : 1 733 302

BILAN DE LA CONSTRUCTION DU NOUVEL ACCUEIL TE VAI-ETE

Les nouveaux locaux de l'Accueil Te Vai-ete ont été inaugurés le 30 juin 2023 et dès le lendemain, 1^{er} juillet, le repas était servi aux oiseaux de la rue.

Un projet énoncé du bout des lèvres en 2019... le bail pour la location du terrain signé le 26 janvier 2021... le permis de construire obtenu le 10 février 2022... la conformité obtenue le 23 juin 2023... et enfin l'inauguration le 30 juin 2023 !

Le coût initial de l'ensemble de la construction annoncé était de 257 890 461 xpf... pour un coût final de 256 474 659 xpf !

Le paiement assuré uniquement sur fond propre : 163 047 659 xpf en dons et 95 000 000 xpf avancé par le C.A.MI.CA., soit un total de 258 047 659 xpf... reste aujourd'hui à assurer le remboursement au C.A.MI.CA.

Le 27 novembre 2025... point final : la fresque en entête de ce bilan... incluse dans le budget prévisionnel... est réalisée... la construction de l'Accueil Te Vai-ete est totalement terminée !!!

Une aventure rendue possible grâce à votre immense générosité... Mauruuru roa...

Aujourd'hui l'Accueil Te Vai-ete est en vitesse de croisière... avec un coût de fonctionnement annuel incompressible (électricité, eau, assurances...) de 5 000 000 xpf...

DEMAIN ?...

Demain à court terme : ce sont essentiellement des projets de formation, insertion et réinsertion des « Oiseaux de la rue ».

- Dans l'hôtellerie-restauration mais aussi le *housekeeping* toujours en partenariat étroit avec le Campus des Métiers de la Restauration ;
- Dans l'agriculture et espace vert... un projet construit sur le même schéma que pour les formations restaurations ;

Demain à plus long terme : le devenir de l'Accueil Te Vai-ete... il faut songer à la relève... un nouveau responsable : bénévole ou salarié ? à temps plein ou partiel ?... **Demain arrive vite !!!**

CONCLUSION

Nous souhaitons que ce bilan sans prétention et sans langue de bois puisse vous « éclairer » un peu plus sur le sujet délicat des personnes en grande précarité et à la rue, afin que des mesures pérennes soient mises en place au plus vite, tout en restant dans des budgets raisonnables qui prennent en compte que la grande précarité va au-delà des personnes à la rue... et ce, pour permettre que la dignité de l'homme soit davantage respectée dans notre société polynésienne... et que nous soyons « la lumière du monde » comme nous la rappeler notre Seigneur dimanche dernier !

Nous sommes conscients que ce projet humain et ambitieux porté par l'Église n'est pas l'affaire d'un seul homme, mais qu'il existe grâce à de nombreux bénévoles, tous venant apporter un peu de leur temps, de leur compétence, de leur savoir être et à la générosité d'une multitude.

Un grand merci à chacun de vous... sans qui rien de tout cela n'existerait !

